

LE PETIT BUSQUOIS



BUSQUE en 1913



BUSQUE en 2019



2019 / 2020

Une commune rurale dans un écrin de verdure

SOMMAIRE

Le mot du Maire	Page 3
Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918	4 et 5
Projet éducatif	6 et 7
Informations diverses	8 et 9
Patrimoine énergétique	10
Eclairage public et CDOS	11
Ecole	12 à 14
Le Centre de Loisirs	15 et 16
L'Association des Parents d'Elèves	17
La Belote	18
La Chasse	19
Le Comité des Fêtes	20
La Danse	21
Le Football	22
La Gymnastique	23
La Pétanque	24
Le Tennis	25
L'Age d'Or	26
Association Pieds Begon	27
France Adot 81	28
Faire avec l'ADIL	29
Recyclage	30
Formalités Administratives	31

Conception et impression de ce bulletin : Mairie de Busque

HOTEL - RESTAURANT

chez **Pito**

81300 BUSQUE

Pizza au feu de bois à emporter

Réservation : **05 63 58 37 82**

Ouvert 7/7 - Terrasse

pito.eurl@orange.fr



Busquoises, Busquois,



Pour commencer, je ne puis résister à l'envie de revenir sur la commémoration du centenaire 14/18. Ce fut en tout point une belle cérémonie qui restera à jamais gravée dans le répertoire de nos souvenirs. Soyons fiers de nos écoliers à qui nous passons le relais de la mémoire de nos anciens.

En pareille circonstance, il est pour tous, bien agréable de constater, à la fois le sérieux, la concentration et l'émotion de chacun, c'est une notion d'échange ressentie grâce à la diffusion de cette perceptible chaleur humaine.

Cela démontre que nous avons tous besoin de croire et de vivre ces moments de partage, de croire en un avenir serein pour nos enfants et petits-enfants. Cependant, en ces temps si bousculés par les différents événements de notre société en pleine mutation, nous ne pouvons rester indifférents à ce qui nous entoure.

Nous avons la chance de vivre dans un des plus beaux pays du monde, mais force est de constater que nous ne sommes pas, pour autant, au pays des Bisounours. Quand le peuple s'exprime ainsi, c'est qu'il a besoin d'être entendu et que l'on réponde à ses attentes, plusieurs gouvernements successifs ont laissé de côté un des piliers majeurs de l'écologie et du « Développement Durable », qui est, « la satisfaction des besoins humains, l'équité sociale, la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture... », il est encore temps de réagir dans le bon sens.

Nous devrions être confiants en l'avenir, mais nous sommes dans l'incertitude concernant l'évolution de notre société. Comment ne pas s'inquiéter face à la menace de la dangereuse manipulation des plus vulnérables via les réseaux sociaux. Cela conduit à des opérations de déstabilisation de la société à l'aide de « fake news ». Sachons raison garder et prendre du recul devant une situation si complexe. Prendre pour cible un seul homme qu'une majorité d'entre nous a choisi de mettre à la tête de notre pays ne servira pas la cause du peuple dans ce qu'il a de plus honorable, sa fraternité. Je refuse la violence, elle ne conduit qu'à la violence.

« Combattre le mal par le bien est honorable, lui résister par le mal est funeste » (Mahomet).

Alors voilà, vous parlez du désir d'évolution de nos équipements sportifs me paraît aujourd'hui bien dérisoire. Vous évoquer la mise en place des énergies renouvelables sur la commune et l'urbanisation, bien secondaire. Pour autant, nous avancerons dans l'étude de ces projets et vous serez consultés dans les semaines qui suivent sur ces différents sujets.

Afin que les idées s'échangent, dans un souci participatif et constructif, nous prévoyons une réunion avec toutes nos associations et les personnes ressources de la commune courant février 2019. Vous en serez informés plus précisément en temps voulu.

C'est alors que, nous nous donnerons ensemble, l'occasion de mettre en œuvre ces travaux, en nous fixant des priorités de réalisation, dans la mesure des possibilités, sans alourdir la fiscalité.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une année 2019 sereine et éclairée.

Marie-France Momméja

Maire



LE CENTRE DE LOISIRS

L'année 2019 a été particulièrement chargée, nous avons fait beaucoup d'activités et de sorties... galette des rois, carnaval, sortie à la ferme, jeux d'eau, sortie à la Courbe, danse, jeux extérieurs, vélo, sortie au verger, activités manuelles, jeux inter-villages, halloween...



Depuis la rentrée de septembre 2019 le thème est le cinéma, nous faisons des activités en fonction de différents films !



Suite au départ d'Alix et le congé maternité de Stéphanie l'équipe a changé. Maintenant nous avons Pauline et Karine les animatrices et Ophélie la directrice !



L'équipe d'animation et les enfants vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.



LA DIVAGATION

Le chien, le chat, les animaux, le maître, la loi



Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (art. L 211-19-1 du code rural).

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau et tout animal :

- **qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître**
- **se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel**
- **qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui est responsable d'une distance dépassant cent mètres.**

Les dates des municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second.



Commune de moins de 1000 habitants

Pour les communes de moins de 1000 habitants les candidats peuvent être élus dès le premier tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue (la moitié des voix plus une) et si au moins un quart des inscrits a voté. En cas de second tour, les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative (le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu).

Les électeurs peuvent choisir de voter pour des candidats de listes différentes en panachant mais le nombre inscrit ne doit pas dépasser 15 (pour la commune de Busque.), les suffrages étant comptabilisés de façon individuelle.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de [voter par procuration](#) en choisissant la personne qui votera à votre place. Ce choix est libre mais se trouve néanmoins soumis à deux conditions : *la personne qui votera pour vous doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et ne pas être mandataire d'un autre électeur.*

Obligations des véhicules motorisés à l'égard des cavaliers

Avant de dépasser tout conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Lors du dépassement ou d'un croisement avec un animal sa vitesse doit être réduite. Il doit en outre avertir de son intention l'utilisateur qu'il veut dépasser. Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'utilisateur qu'il veut dépasser. Il ne doit pas en tout cas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre et demi hors agglomération. **Il est interdit d'effrayer les animaux par le bruit : klaxon, ronflement moteur, autoradio qui dépasse le seuil de décibels autorisé, etc.**

L'équitation est un sport de nature et la forêt son cadre naturel d'évolution. Avant d'emprunter les chemins forestiers, les cavaliers doivent connaître les propriétaires : État, collectivités locales ou propriétaires privés et avoir un comportement exemplaire.





En janvier 2017, la Communauté d'Agglomération a pris la compétence « Mobilité Rurale ».

Le plan de mobilité rurale est le document stratégique de la politique mobilité pour les 6 ans à venir

Une enquête déplacements a été réalisée en mars 2017 afin de connaître les pratiques de déplacement des résidents du territoire.

Le résultat du diagnostic a révélé entre autres, que 75 % des déplacements s'effectuaient à l'intérieur du territoire de la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet. Un groupe de travail a conduit à l'organisation, d'ateliers et de réunions avec habitants, élus, associations et entreprises.

Cette concertation a permis d'identifier trois enjeux stratégiques :

- *Proposer des déplacements alternatifs, sécurisés, confortables et compétitifs*
- *Renforcer le lien social grâce à la mobilité*
- *Confirmer la culture de la mobilité durable sur le territoire*

Ces 3 enjeux se déclinent ensuite en un plan d'actions, lui-même traduit en une cinquantaine d'actions, dont certaines sont déjà lancées et d'autres seront activées ultérieurement, au fil des années à venir.

Le projet de plan de mobilité durable a été arrêté en conseil communautaire du 15/07/2019 .

Il est dorénavant mis à la disposition du public qui peut le consulter sur ce site

<http://www.ted.fr/actualites/plan-de-mobilit%C3%A9-rurale>.

Contact/informations: isabelle.dupont@ted.f

Tout problème trouve sa solution.

Juste avant les vacances d'été 2019, nous avons eu à la Mairie la visite d'une maman de 3 enfants scolarisés dans notre petite école.

La maison occupée en location par cette famille était mise en vente par son propriétaire, ce qui a conduit les parents à s'inquiéter et s'interroger.

Notre réflexion fût courte et la décision rapide, après une visite des lieux et courte négociation.

L'essentiel étant de satisfaire la demande de la famille, et de maintenir la scolarisation des 3 enfants sur la commune.

Le conseil municipal avait prévu un budget «urbanisation» sur 2019, et à décider d'acquérir la maison en garantissant le même montant de loyer aux locataires.

MFM

L'HISTOIRE DE L'A.C.L. FOOTBALL

Un livre est en préparation sur l'histoire de la section FOOTBALL réalisé par des membres de l'association.

Une maquette sera consultable à la mairie début décembre. Les réservations peuvent être faites à la mairie au prix de 20 €.



Association des Parents d'Elèves

Bureau 2019 - 2020

Président : LAFONT Vanessa
Trésorière : VELLA Aurélie
Secrétaire : CADALEN Gaëlle

Vice-présidente : LABBRUCCI Magali
Vice-secrétaire : BENAZECH Edwige

Cette association a pour but de promouvoir le développement et le bien-être des élèves de l'école, par des activités et animations adaptées. Elle permet de créer un lien avec l'ensemble des familles.



Durant l'année scolaire 2018-2019, l'association a financé le projet pédagogique de l'école qui a été présenté en fin d'année. Les enfants nous ont offert une pièce de théâtre « La Terre qui ne voulait plus Tourner ».

Cette année, nous avons démarré nos festivités par les Olympiades, équipes parents/enfants qui s'affrontent autour du sport. Plus de 30 équipes formées pour un après midi convivial qui a permis aux familles de se retrouver et/ou de se connaître.



Merci à tous les parents pour leur présence et leur aide tout au long de l'année.

Merci aux enfants pour leur implication, leur présence et leur joie d'être présent aux manifestations que nous leur dédions

A vos agendas

Dimanche 1^e Décembre : bourse aux jouets

Samedi 14 Décembre : fête de Noël

Samedi 14 Mars 2020 : le traditionnel loto de l'école

Dimanche 26 Avril 2020 : Vide grenier

Samedi 20 Juin 2020 : Kermesse, spectacle de fin d'année

Joyeuses fêtes de fin d'année et Meilleurs Vœux à tous



Association Communale des Loisirs **1989 - 2019 : 30 ans !**

Le président Daniel SIÉ quitte sa fonction.

Il tient à remercier tous ceux et celles qui l'ont soutenu durant ces nombreuses années que ce soit les municipalités successives, les habitants de la commune mais surtout les licenciés des sections de l'ACL.

Les sections permettent d'animer notre commune par leurs diversités (foot loisirs, pétanque, tennis, détente (belote), gymnastique. La liste n'est pas exhaustive, elle peut évoluer à tout moment.

Les licenciés, au travers de leur activité, permettent à notre village de se faire connaître dans tout le département et bien au-delà.

Ce fut une expérience très enrichissante et passionnante.

Merci

BRICO **MARCHÉ**

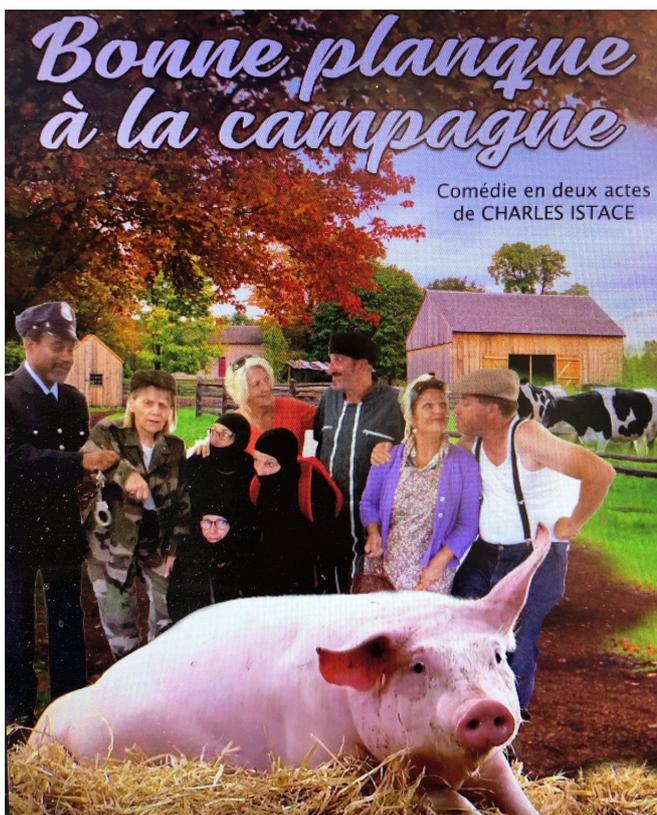
Pouvoir tout faire Moins cher

Boulevard du Général Leclerc - 81300 GRAULHET
Tél. 05.63.34.82.63 - Fax 05.63.34.84.51

Ouvert du lundi au samedi de 9 à 12 h et de 14 à 19 h.

DÉCORATION - BRICOLAGE - MATÉRIAUX - JARDINAGE - ANIMALERIE

Location fourgon et camion benne
Location de matériel, particuliers et professionnels,
en stock au magasin ou disponible sous 24 h.
Sable et gravier - Découpe verre et bois - Clefs
Affûtage chaînes de tronçonneuses
Service après-vente - Relais colis Mondial Relay
Financement personnalisé / 3x sans frais
Carte de fidélité gratuite et disponible immédiatement



JOURNÉE DES ANCIENS DE LA COMMUNE

7 MARS 2020 à 14 h 30

Salle des Fêtes

BUSQUE

THEATRE

Un couple de fermier voit débarquer chez lui deux religieuses qui disent venir assister à la procession de la Saint Martin prévue dans le village. En réalité.....!

Quiproquos, rebondissements et suspens sont les maîtres-mots de cette comédie hilarante où les acteurs ont du mal à garder leur sérieux.

Les invitations seront envoyés courant février à tous les anciens âgés de plus de 60 ans.

Notre municipalité s'est équipée d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Celui-ci a été installé dans une armoire dans le SAS d'entrée de la Mairie.

Pour rappel, chaque année, environ 50 000 personnes en France meurent d'un arrêt cardiaque. Beaucoup de ces décès surviennent en présence de témoins qui sont bien souvent impuissants devant ce drame devant lequel il faudrait intervenir rapidement. Un décret du 4 mai 2007 autorise d'autres personnes que les secouristes, les pompiers ou les professionnels de santé à utiliser les DAE et ce, grâce à leur simplicité et la leur sécurité d'utilisation.

Pourquoi un défibrillateur à disposition du public ?

Avec un délai d'intervention des secours qui peut difficilement être réduit à moins de vingt minutes, les chances de survie face à un accident cardiaque ne tiennent souvent qu'à l'intervention du public.

Tout en appelant le **15**, qui va se charger d'envoyer les secours adaptés, l'utilisateur du défibrillateur va être guidé pour prendre en charge rapidement la victime.

Y-a-t-il des risques à l'utilisation de cet appareil ?

Après la pose des électrodes, l'appareil procède à un diagnostic qui décide, ou pas, son déclenchement. Le défibrillateur ne délivrera donc de choc électrique que si celui-ci est nécessaire. Il ne choque que les fibrillations ventriculaires. Il va aussi guider l'utilisateur pour la réalisation du massage cardiaque, indispensable pour assurer la circulation du sang. Les données collectées par l'appareil serviront ensuite aux services de secours.



Une réunion d'information, sera très rapidement organisée afin que son fonctionnement soit bien compris des administrés. Même si nous souhaitons ne jamais en avoir besoin, il est rassurant de savoir que cet outil est désormais à disposition de la population à toute heure.

BUSQUE Belote



DETENTE BELOTE

Dès octobre, tous les jeudis à 14 h., une équipe de bénévoles accueille les amateurs de belote : des habitués, de nouveaux visages... Hélas, quelques amis nous manquent !

Une cinquantaine d'équipes s'installent dans notre belle salle communale bien confortable. Si le calme reste de mise pendant les parties, les langues se délient après les totaux tandis que l'équipe de bénévoles s'affaire autour des tableaux et effectue le classement.

Les deux tiers des joueurs sont classés ; les autres reçoivent un lot de consolation qui est différent toutes les semaines.



On affiche les résultats après contrôle



Le président de la détente, Christian Rieuvonet, et toute l'équipe organisatrice vous souhaitent
BONNE SANTÉ ET HEUREUSE ANNÉE 2020.

 **Optic 2000**

Bertrand WARLOP
35 rue Jean Jaurès - GRAULHET 05.63.34.56.50

2^{ème} paire gratuite pour tous *
même en progressif
* voir conditions en magasin



AMICALE DES CHASSEURS DE BUSQUE

Les chasseurs de notre association remercient les propriétaires terriens qui mettent leur terre à la disposition de notre société de chasse busquoise.

La sécheresse de cet été a été néfaste au gibier de notre région mais des lâchers de perdreaux et de faisans permettent à nos chasseurs de s'adonner à leur loisir dans notre campagne.

Les battues au chevreuil très réglementées regroupent un grand nombre de chasseurs le samedi matin. Celles-ci commencent après le petit déjeuner et les recommandations du président, et se terminent avant midi quelque soit le résultat.



Cette saison, quelques sangliers se sont installés dans nos bois et le long des ruisseaux faisant quelques intrusions dans les champs. Il fallait donc intervenir. Cela nous a posé quelques problèmes car aucun membre de notre société ne possède de chien prévu à cet effet. Il a fallu faire appel aux associations de nos voisins.

Pour organiser une battue contre ce type de gibier, il faut être particulièrement prudent puisque le tir s'effectue avec des balles.

En octobre, une battue a permis d'abattre un de ses animaux. Les autres, effrayés, se sont sauvés. Reviendront-ils sur notre terroir ?

Les chasseurs de notre amicale busquoise vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020**



Route de Lisle sur Tarn
81300 BUSQUE

**ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS**

GSM 06 14 77 89 36

Tél. 05.63.34.22.61



Comité des Fêtes

Notre comité s'est réuni en assemblée générale le 29 octobre 2019.

Comme tous les ans, nous avons assuré nos deux festivités : Réveillon et Fêtes d'avril.

Le réveillon 2018 fut une réussite comme tous les ans, concernant la fête, le beau temps était au rendez-vous mais le week-end à rallonge nous privât de Busquois partis en week-end. Les forains nous ont proposé des attractions de toutes sortes, certaines dignes de celles des grandes fêtes. Les danseurs ont eu le choix entre les différents bals, orchestres et animations proposés.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres du comité qui m'ont supporté en temps que président et je passe le relais à notre nouvelle présidente afin de perdurer et animer notre nouvelle équipe.

Je souhaite également la bienvenue à nos nouveaux arrivants au sein de notre groupe.

Dès maintenant, vous pouvez retenir **le week-end des prochaines fêtes : 17, 18 et 19 avril 2020 avec le traditionnel gâteau le samedi 11 avril.**



Le nouveau comité :

Président : Frany Pietruszewski

Vice-présidents : Nicolas Gayraud, Aline Lecomte, André Vaissière

Trésorier : Michel Gayraud

Trésoriers-adjoints : Jean-Philippe Lecomte, Bernard Navarro, Yann Puissant

Secrétaire : Marie-Ange Vaissière

Secrétaire-adjointe : Rose Gasparini

Membres actifs : Serge Bernard, Mérédith Blottière-Gerbault, Frédéric Ebrard, Gisèle Galzin, Bernard Gasparini, Daniel Sié, Annie Nicollet, Audrey Vaissière, Emmanuelle Lento, Marie Loubat, Bernard Ometto, Lionel Durand, Bertrand Bouyssié.



**Le président et les membres du comité
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et une bonne et heureuse année 2020**



Le Club de Danses Traditionnelles a repris ses cours le 16 septembre dernier jusqu'à fin mai. L'effectif est inchangé. Les cours sont toujours animés par Marie-Thérèse et Pierre Boudou.

Ils sont consacrés aux danses traditionnelles et aux danses en ligne le LUNDI SOIR de 20h30 à 22h30.

Le programme des animations pour la saison 2019-2020 est le suivant :

Samedi 16 novembre 2019

Samedi 8 février 2020

Samedi 4 avril 2020

Samedi 16 mai 2020

bal avec l'orchestre Sébastien Magnaval

bal avec l'orchestre Bernard Gaches

bal avec l'orchestre Véronique Pomies

repas dansant

Comme les années précédentes, nous essayons d'étaler nos manifestations sur toute l'année afin d'attirer un maximum de personnes dans le village.

Nos soirées sont ouvertes à tous ceux qui souhaitent y participer. Nous espérons voir les habitants de Busque nous rejoindre. Aussi pensez à le noter sur vos agendas vous serez les bienvenus !

Concernant le voyage de fin de saison en Espagne, pour la 11^{ème} année nous avons décidé de changer de région et nous partirons en Aragon du 18 au 22 mai 2020.

LE PRESIDENT ET LES MEMBRES DU CLUB DE DANSES VOUS SOUHAITENT DE BONNES ET HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



Les GOURMANDISES de LAETI

Mariages - Baptêmes - Cake design
Pâtisserie traditionnelle - Buffet sucré
Apéritif dinatoire salé - Plats cuisinés
Vente de pain



lesgourmandisesdelaeti@hotmail.com

18 chemin des Tardives - BUSQUE
Tél. 06.20.90.08.51



En cet fin d'été, la section Foot Loisirs de l'ACL Busque est de retour sur le terrain !!!

Une nouvelle saison qui reprend dans la continuité la saison passée. 5 nouveaux joueurs ont intégré le groupe, l'effectif actuel comprend 28 amateurs du ballon rond, de tout âge, pour participer à ses rencontres. En effet, avec un calendrier de 24 matchs programmés de mi-septembre 2019 à juin 2020, cela devrait permettre à l'ensemble du groupe d'arborer les couleurs « blanc et bleu » aux quatre coins du département et de pratiquer sa passion.

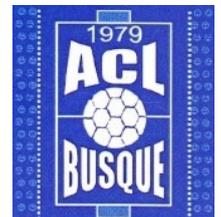
Il est à noter également que la structure du club reste inchangée, en effet, le club est toujours dirigé par son président Cédric MILHAUD réélu en assemblée générale ainsi que son bureau. Pour rappel, la saison 2018- 2019 s'est bien déroulée, grâce à une présence régulière de l'ensemble des joueurs aux rencontres, ainsi l'équipe a pu disposer à chaque match, en moyenne, d'une quinzaine de joueurs allant même jusqu'à dix-huit ou vingt, lors du début de saison. Les résultats, même si ce n'est pas le plus important, ont été relativement satisfaisants. Nous pouvons dire que la convivialité et le plaisir de jouer ensemble ont toujours été dans l'esprit de chacun. A cet égard félicitations à l'ensemble du groupe pour avoir participé avec assiduité à tous ces bons moments. La dynamique est donc bien là, elle se poursuit en ce début de saison ; espérons qu'elle donne envie à d'autres bonnes volontés de venir nous rejoindre.

Nous aurons une pensée pour un de nos anciens coéquipiers et amis Olivier FRUCTOSO qui nous a quitté trop tôt. On n'oubliera pas également de remercier la municipalité, les dirigeants et joueurs qui donnent de leur temps pour tracer et entretenir le terrain, les vestiaires, sans oublier les « cuistots » qui confectionnent les repas lors de la 3^{ème} mi-temps, ce moment si important à l'esprit du Foot Loisir.

Pour l'ACL Busque Foot Loisirs, Le secrétaire, Yan Puissant



Le président et les membres de la Section FOOT LOISIRS vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes



MARTOREL BATIMENT

Tél 05 63 34 71 72
Fax 05 63 34 75 34

Siège social : « Ruderis »
Route de Bressolle - 81300 GRAULHET

**CONSTRUCTION
RÉNOVATION
HABITAT
INDUSTRIEL
CHARPENTE
COUVERTURE PISCINE**



Nous avons démarré la nouvelle saison le 16 septembre toujours avec notre prof Dany.

Cela satisfait les soucieuses de leçons bien conduites. Nous travaillons muscles, articulations, souffle...de façon équilibrée avec un changement d'exercices tous les mois. Cette gymnastique permet à toutes de bien se sentir quelque soit l'âge sachant qu'il est toujours possible de faire une pause.

Quelle que soit la période de l'année, vous pouvez venir vous joindre à nous pour des essais.

Vous serez accueillie en toute simplicité :

il ne vous sera demandé ni équipement ni compétences particuliers et si vous décidez de débiter en cours de saison, la cotisation sera calculée en fonction de la date de votre inscription.

Le groupe de la GYM vous souhaite une bonne année sportive et une bonne santé.



*Cabinet de réflexologie
Emmanuelle Lento, praticienne en réflexologie
et en Métraréflexologie.*

***Envie de prendre soin de vous,
de vous détendre, de vous ressourcer,***

(Détente, Meilleure vitalité, Epanouissement personnel,
Diminution du stress, Sommeil récupérateur...)

Tél : 06.85.27.44.12
emmanuelreflexologie@gmail.com

Les Bruganelles, 847 route de la Courbe 81300 BUSQUE.
Permanence : 1 rue de Sagnes 81500 Lavaur.

www.facebook.com/reflexologie.emmanuelento/ - http://emmanuelento.sante-holistique.com



Carte Cadeau

Pensez à la carte cadeau pour un moment de bien-être et de relaxation profonde

CADALEN IMMOBILIER

44 chemin de Rieutord - 21 bv Ravani - GRAULHET
05.63.34.32.07 - Fax 09.70.32.23.17
Email : contact@agencescadalen.com

Transactions
Syndic
Locations
Gestion

CADALEN Geneviève
Gérante



NEUF & OCCASION
ATELIER RÉPARATION
PIÈCES DÉTACHÉES
SAV
DÉPANNAGE



un spécialiste à votre écoute !



POUR LE PARTICULIER
ET LE PROFESSIONNEL



L'ACL Pétanque Busque a cette année encore fait honneur en défendant les couleurs de notre village. Nous avons en effet eu des résultats prometteurs dans les divers concours et championnats départementaux.

Nous atteignons à ce jour l'effectif de 78 licenciés, un record. Remerciement au Président Michel Lovatel pour son dévouement, sa présence sur les diverses manifestations.

Cette année le club maintient toutes ces équipes au niveau engagé en championnat des clubs.

Bravo à tous pour votre rigueur et vos comportements qui ont été exemplaires.

Les meilleurs résultats sont :

- *l'équipe 1 des vétérans en championnat des clubs qui ont atteint les phases finales et perdent en 8^{ème} de finale*
- *l'équipe engagée en division 5 en championnat des clubs qui monte en division 4*

Nos concours amicaux du mardi et du vendredi après midi, ont eu un franc succès, merci à vous tous, pour cette belle saison, tant sur les résultats sportifs que pour votre bonne humeur tout au long de la saison.

Remerciement à tous nos sponsors fidèles qui renouvellent leur partenariat la Mairie de Busque, l'entreprise Renobat qui nous a permis de renouveler nos tenues.

Nous nous associons à la tristesse de la famille de GROUX Patrice ainsi qu'à la famille PRIOU chères à notre coeur.

Le bureau et ses licenciés vous souhaitent à tous et toutes de

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET UNE HEUREUSE ANNÉE 2020



2019, petite nouveauté en plus des tournois simples hommes et femmes : un tournoi double mixte

Trophée du meilleur espoir pour Nicolas



Ne lâche rien !!!



Cette année a vu s'imposer Stacy face à Céline et Mathieu face à David.

En ce qui concerne le double, la paire Yann-Mathieu a remporté la première édition face à Nicolas-Dominique.

Venez nombreux au prochain tournoi (joueurs et spectateurs).

Cours de tennis :

Mardis : 17h15 –18h15, cours adultes féminines.

Projet :

Nous souhaitons proposer cette année, aux adultes masculins, des cours basés sur le jeu. Pour les personnes intéressées, veuillez nous contacter au 06 18 49 42 71. Places limitées. Le jour et l'heure seront à définir avec le groupe.

Evènements :

Avril à juin 2020 -Tournoi de tennis Hommes et Femmes et double.

1^{er} W-E de juillet - Finales femmes, hommes et double
- Remise des récompenses

Président et entraîneur : Patrice AUSSAGUES
Trésorier : Nicolas CAYZAC
Secrétaire : Frédéric LUBIN

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2020



L'Age d'Or

Le Club intercommunal de l'Age d'Or de BRIATEXTE est un Club ouvert à tous que vous ayez 50 ou 99 ans, vous êtes les bienvenus.

Nous sommes un Club intergénérationnel qui souhaite à tous ses adhérents de passer du bon temps, avec diverses activités.

La vie associative, comme l'exprime si bien notre devise :

"Avec nous, la vie associative devient un plaisir", qui doit être avant tout un engagement où le bénévole trouve satisfaction, gratification, prend plaisir à ce qu'il fait pour ses adhérents, afin de dynamiser l'association.

"Innover et donner envie de nous rejoindre" : c'est possible en étant à l'écoute de tous, en proposant de nouvelles activités attractives qui peuvent intéresser de nombreuses personnes. (Exemple : Loisirs, voyages, sorties, journées détente, solidarité).

Je voudrais souligner l'altruisme d'une équipe qui au cours de chaque réunion du conseil d'administration apporte toujours une pierre à l'édifice. Cela s'appelle du bénévolat hors du commun. J'apprécie d'autant plus qu'aucune personne ne fasse ceci ou cela pour son bien personnel mais au contraire pour le bien de la collectivité. Venez nous rejoindre. Soyez bénévoles, les bénévoles c'est l'avenir du bien vieillir.

Je remercie tous nos adhérents de leur participation à notre Club sans oublier les municipalités qui nous soutiennent et œuvrent pour le bien de tous.



Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom personnel, nous avons une pensée émue pour les personnes malades et pour les familles éprouvées par un deuil.

Le Président : Daniel REYNIER

Le Président et le Conseil d'Administration vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.



Association pour les dons d'organes et de moelle osseuse.

Siège social : Mairie de Busque 81300

Mail : franceadot81@gmail.com Tel : 06.03.16.51.32 Page Facebook : France Adot 81

Si notre siège social est à Busque nos missions sont départementales, toute l'année nous parcourons les routes du Tarn pour informer et sensibiliser le public sur les dons d'organes et de moelle osseuse.

Sur les 28 bénévoles, une dizaine se relaient régulièrement sur les différentes interventions dans les collèges, lycées, facultés, collectes de sang, manifestations sportives Marathon d'Albi, la Gaillacoise, l'Embusquade (notre préférée)

7000 kms parcourus, 900 heures de bénévolat pour 60 interventions annuelles. Cette année nous avons particulièrement sensibilisé le public sur le don de moelle osseuse. A ce jour, plus de 700 pré-inscriptions pour 2019, un résultat qui nous place en tête sur l'ancienne région Midi Pyrénées. Mais en France nous sommes loin de certains de nos voisins limitrophes puisque dans notre pays il y a 280.000 personnes inscrites sur le fichier national, ils sont 3.5 millions en Espagne, 7 millions en Allemagne.....

Le don de moelle osseuse (ne pas confondre avec la moelle épinière) sert à guérir des malades atteints de cancer du sang, de leucémie, pour qui la greffe est la chance ultime de guérir et de sortir enfin des chambres stériles dans lesquelles ils sont enfermés depuis des semaines, des mois, parfois des années.

Pour s'inscrire sur la liste des donneurs potentiels il faut être âgé entre 18 et 51 ans, faire un test sanguin, répondre à un entretien médical et ensuite attendre d'être compatible avec un malade pour le prélèvement. Le taux de compatibilité est 1 chance sur 1 million de manière anonyme et d'une chance sur quatre avec sa fratrie.

Pour tous renseignements internet France Adot 81 don moelle osseuse. Des documents sont aussi disponibles à la mairie.



Saut en parachute à Albi en aout 2019



A L'Embusquade



A Briatexte avec Fiesta de Graulhet et Ecoute s'il Pleut de Labastide St Georges



EMBUSQUADE TRAIL



Et de 3..... le 2 Février 2020, les Pieds Begon organisent la troisième édition de l'EMBUSQUADE TRAIL.

Trois distances pour le trail, une distance pour la randonnée, une délicieuse poule au pot pour récupérer, tout cela dans une très bonne ambiance joyeuse et conviviale.

Les Busquoises et les Busquois ont montré leur attachement à cette manifestation en tant que bénévole ou participant. Un grand merci à eux de la part de tous les membres de l'association.

REPAS UNIQUEMENT SUR RESERVATION
RETRAIT DES DOSSARDS MAXIMUM
½ HEURE AVANT LE DEPART
NOMBRE DE DOSSARDS LIMITE

CHALLENGE
EQUIPE

L'EMBUSQUADE TRAIL

Dimanche 02 février 2020

Départ Centre de loisirs de La Courbe - 81300 BUSQUE

9h	EMBUSQUADE TRAIL 27KM D+ 1000	10h	PIEDSBEGON TRAIL 15KM D+ 480
9h30	LA BELLE HIVERNALE RANDONNEE 10KM D+ 230 (Possibilité de raccourcir)	11h	LA SEDASSIERE TRAIL 8KM D+ 240

Inscription sur www.chronostart.com
www.piedsbegon.wixsite.com/embusquade
facebook Embusquade Trail

Ne pas jeter sur la voie publique

Dopés par votre enthousiasme, nous sommes prêts pour 2020 et on vous attend pour confirmer les deux premiers succès de cette journée sportive. Alors retenez bien cette date :

DIMANCHE 2 FEVRIER 2020

et inscrivez-vous sur chronostart.com

Comment va se dérouler la pose du compteur Linky ?

Si votre compteur actuel est A L'INTERIEUR DE VOTRE LOGEMENT

-  J-30 à 45, vous recevrez un courrier d'information de Enedis.
-  Une entreprise « Partenaire Enedis pour Linky » est mandatée pour la pose du compteur.
-  L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du nouveau compteur.
-  Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention le courant est coupé.
-  Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice. Pensez à régler vos horloges électriques à l'issue de l'intervention.

Si votre compteur actuel est A L'EXTERIEUR DE VOTRE LOGEMENT

-  J-30 à 45, vous recevrez un courrier d'information de Enedis.
-  Une entreprise « Partenaire Enedis pour Linky » est mandatée pour la pose du compteur.
-  L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du nouveau compteur. Votre présence n'est pas indispensable.
-  Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention le courant est coupé.
-  Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice ou la dépose dans votre boîte aux lettres. Pensez à régler vos horloges électriques à l'issue de l'intervention.

Aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation par Enedis.

Des individus malveillants peuvent se présenter au nom d'Enedis pour vous démarcher à votre domicile, par téléphone, par mail ou par SMS. En cas de doute contactez le service client de votre région sur www.enedis.fr/aide_contact.

Pour toute question sur le compteur Linky
www.enedis.fr/Linky

0 800 054 659

Service & appel gratuits

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Construction

Réhabilitation

Vente

Pour votre installation d'assainissement, vous souhaitez :

Déposer un dossier d'assainissement

Demander la vérification des travaux

Obtenir un diagnostic pour la vente de votre habitation

Désormais tous **les contrôles de votre système d'assainissement individuel** sont **assurés** par un **prestataire** de la communauté d'agglomération.

Votre contact :



146, Route de Graulhet

81600 BRENS

05.63.57.78.54

assainissement@st2d.fr

www.st2d.fr/

INFO

L'ensemble des documents mis à votre disposition par la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, **sont désormais disponibles auprès de notre prestataire** (dossier d'assainissement, règlement de service, autorisation de rejet...).

NOUVEAU



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

L'APPLI MOBILE *de l'agglo*



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
GAILLAC GRAULHET AGGLO EN POCHE



Disponible sur
App Store



DISPONIBLE SUR
Google Play



Le « Chèque Energie » : Comment ça marche ?

Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.

Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être **utilisé jusqu'au 31 mars** de l'année suivant sa réception **pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse...**

De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (*voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »*).

Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).

Il existe par ailleurs une possibilité de pré-affecter le chèque au fournisseur (*voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr)*

Les attestations de protections complémentaires

Deux attestations (« électricité et gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel **lorsque le « Chèque Energie » n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux**. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différents ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois...

La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'utilisateur telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples...

De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré-affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

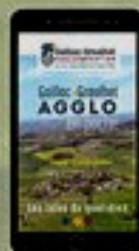
Informations complémentaires

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte...) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois. Vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif « Chèque-Energie ».

Site d'information : www.chequeenergie.gouv.fr

Numéro vert (gratuit) : 0 805 204 805

Gaillac-Graulhet AGGLO en poche



Une application mobile pour les informations du quotidien

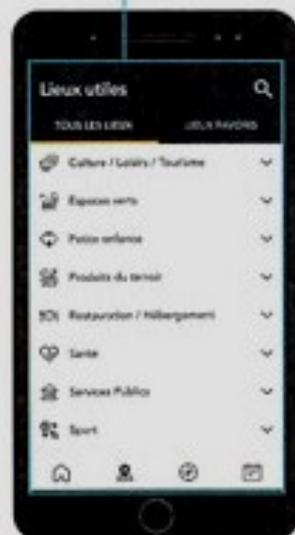
Page d'accueil personnalisable



Pour ajouter un service à votre page d'accueil

Accès aux événements (agenda des animations)

Localisation des points d'intérêts "Autour de moi"



Les services disponibles

- Actualités
- Publications
- Horaires des mairies
- Agenda animations
- Médiathèques
- Office de tourisme
- Relais petite enfance
- Rénovam
- Info Trafic
- Météo
- Déclarer / Payer la taxe de séjour
- Déclarer votre hébergement
- Séjours et camps été 2019
- Balades et randonnées
- Cinémas
- Bornes recharges véhicules électriques
- Déchetteries
- Horaires des médiathèques
- Transports scolaires
- Transports urbains
- JiO : le service régional des transports



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
GAILLAC GRAULHET AGGLO EN POCHE

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

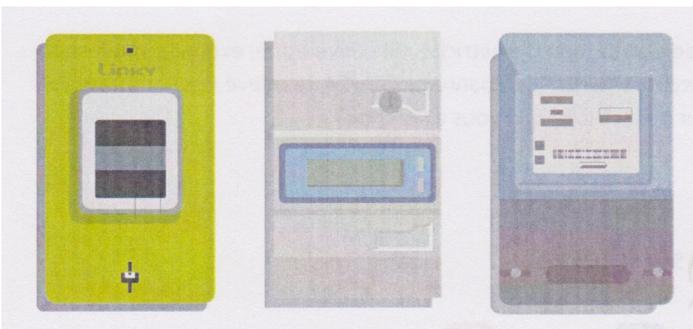


Le compteur Linky Bientôt dans votre commune

C'est quoi le compteur Linky ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. 35 millions de nouveaux compteurs vont être déployés partout en France entre fin 2015 et 2021. L'ensemble des particuliers, des professionnels et des entreprises sont concernés.

Le nouveau compteur Linky prend la place de l'ancien



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.
Ni le nouveau compteur, ni sa pose ne vous seront facturés.

Que m'apporte le compteur Linky ?

**Grâce au nouveau compteur,
bénéficiez de nouveaux services !**

PLUS BESOIN D'ETRE PRESENT

Le relevé se fait à distance, et devient quotidien.

SANS RENDEZ-VOUS

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides.

DEPANNAGE ENCORE PLUS RAPIDE

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, et Enedis vous dépanne plus vite.

MAITRISE DE L'ENERGIE

Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur internet.

ESPACE PERSONNEL

Suivez votre consommation d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

QUELQUES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES A CONNAITRE

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes un nouveau résident : vous êtes invité à vous faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au **31 décembre 2019.**

Vous êtes ressortissant de la communauté européenne : vous êtes invité à vous faire inscrire sur les listes complémentaires pour les élections municipales et les élections au parlement européen jusqu'au **31 décembre 2019.**

Attention, ces inscriptions sont indépendantes : une demande doit être déposée pour chaque inscription.
Permanence en mairie le 31 décembre de 10 à 12 h.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

A 16 ans pensez au recensement

Qui est concerné ?

Tous les français filles et garçons âgés de 16 ans

Où ?

A la mairie du domicile

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée de défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours au contrôle de l'autorité publique.

Courriel : communedebusque@wanadoo.fr

Site de la commune : www.busque.fr

Heures d'ouverture du secrétariat de la mairie

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 h.
et de 13 h 30 à 18 h 30 (sauf le vendredi 17 h 30)

Permanence de Madame le Maire :

Sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture de la mairie - 05.63.34.40.54

Fermeture du secrétariat :

du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019

Permanence le 31 décembre de 10 à 12 h.

ASSISTANTES MATERNELLES

CECCATO Marie-Hélène

La Pommière

07.86.90.11.76

05.63.33.70.46

DELAHAYE Sabine

1 impasse des Cigales

05.63.83.08.72

DOURSIN VALLIER Magali

16 bis, chemin des Tardives

05.63.83.01.49

06.99.37.08.78

LAFONT Vanessa

5, chemin des Condats

06.88.39.94.43

09.51.69.11.24

OLEA Gisèle

4, chemin des Vignes

05.63.34.37.84

VAREILLES Marie-Christine

11, La Bouriette

06.27.03.45.12

ÉTAT CIVIL EN 2018

Naissances :

CAYSSIALS-COUFFIGNAL Théa

1^{er} septembre

DE SANTIS Lyam 5 juin

HENNINOT Lina 5 avril

LAUTIER Lina 9 mars

SALEM Isana 19 septembre

Mariages :

BARBILLON Benoît et PINEL Séverine

13 juillet

HENNINOT Brian et FAGES Carole

21 juillet

Décès :

BERTHOUMIEUX Carmen 7 juillet

GUERIN Gérard 16 avril

FIGURA Philippe 16 août

FONTAGNE Joachim 5 février

DEVAL Andrée-Paule 31 mai

MARTI Danielle 18 janvier

PRIOU André 28 août

LESUR Aline 23 juin

LOVALET Suzette 2 août

A winter scene with snow-covered trees and a swan on a lake. The text is overlaid on the image.

Madame le Maire
et les membres du conseil municipal
vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année

Bonheur

Joie

Santé

Réussite

Mairie de Busque
3 rue Paul Vabre

Tél. 05.63.34.40.54
Email : communedebusque@wanadoo.fr